

Département : ARDECHE

Commune : BESSAS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 16 Juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le seize juin à 18h00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHAMBON Alain, Maire.

Présents : Alain CHAMBON, Anne-Marie PEZZANO, Sylvie CHEYREZY, Francis PANSIER, Patrick SARRAZIN, Annie THOULOZE, Hugo GOOVAERTS, Cédric CHANNAC, Thierry GINESTE, Michel LACOMBE

Secrétaire de séance : Sylvie CHEYREZY

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE

- **Révision loyer logement 1^{er} étage**
La révision du loyer s'effectue au 1^{er} mai 2025. En rapport avec l'indice de référence des loyers, il augmente de 5.58 € par mois, soit un loyer mensuel de 404.39 €.
- **Arrêt PLUi- Avis des communes**
La commune émet un avis favorable sur le projet de PLUi de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche comme arrêté en conseil communautaire du 15 avril 2025.
- **Composition conseil communautaire**
Le conseil communautaire de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche propose aux communes de convenir d'un accord local pour la reconstitution des conseils communautaires en vue du renouvellement général en 2026. Cet accord fixe à 40 le nombre de conseillers communautaires et représente un siège pour la commune de Bessas.
- **Convention de coordination entre la gendarmerie et la police municipale**
La précédente convention arrive à son terme, il convient de la renouveler pour 3 ans. Elle a pour objectif de renforcer la sécurité publique locale, d'améliorer l'efficacité de l'action conjointe, de renforcer la vigilance sur les points sensibles et de permettre la professionnalisation et montée en compétence des agents.
- **SDE07 – Adoption des nouveaux statuts**
Le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07) met à jour ses statuts et change de nom pour devenir Territoire d'Energie 07 (TE 07).

Le Maire
Alain CHAMBON

